

Renseignements pratiques

Droits d'inscription :

Tarif normal : 30 €

Gratuité pour les Professeurs, Maîtres de conférences de l'Université de Strasbourg, pour les étudiants de M2 ayant acquitté, dans le cadre de leur formation, la contribution supplémentaire facultative.

* Nombre de places limité *

Lieu du colloque :

Université de Strasbourg
Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
1, place d'Athènes - 67000 Strasbourg
Salle Alex Weill (5^{ème} étage)

Accès depuis l'aéroport :

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare :

Tram A direction *Illkirch*
Changement station « *Homme de Fer* »
Tram C direction *Esplanade*
Arrêt « *Universités* »

Inscriptions :

Aurélie KRAFT
Université de Strasbourg
Fédération de Recherche n°3241
11 rue du Maréchal Juin - BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél: 33(0)3.88.14.30.23
Fax : 33(0)3.88.14.30.24
Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr



Fédération de Recherche CNRS/UDS n°3241

L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles

Table ronde

La question préjudicielle de constitutionnalité

Vendredi 12 juin 2009

Faculté de droit
1 place d'Athènes
Salle Alex Weill (5^{ème} étage)

Responsabilité scientifique :

Yves STRICKLER, Directeur de la Fédération de Recherche,
Professeur à l'Université de Strasbourg
Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Université de Strasbourg

***Sous la présidence de Madame Renée KOERING JOULIN,
Conseiller à la Cour de cassation***

A la suite de la révision constitutionnelle de juillet 2008 les justiciables vont pouvoir soulever, à l'occasion d'une instance en cours devant une juridiction, l'inconstitutionnalité de la loi dont il leur est fait application. Cette question préjudicielle est transmise au Conseil constitutionnel sur renvoi de la Cour de cassation ou du Conseil d'Etat. Quel sera le rôle des parties ? Comment mettre en œuvre ce nouveau contrôle ? Quels enseignements retirer des expériences de nos voisins européens ?

Ces questions feront l'objet d'une table ronde le vendredi 12 juin 2009.

14h : Accueil des participants

14h15 : Présentation des systèmes belge, italien, espagnol et allemand

15h30 : Ouverture des débats

Renée KOERING JOULIN, Conseiller à la Cour de cassation

Philippe BÉLAVAL, Conseiller d'État

16h : Débat avec la salle

16h30 : Fin de la table ronde

Participants à la Table ronde :

Renée KOERING JOULIN, Conseiller à la Cour de cassation

Philippe BÉLAVAL, Conseiller d'État

*pour la Belgique : **Marc VERDUSSEN**, Professeur à l'Université catholique de Louvain

*pour l'Italie : **Barbara RANDAZZO**, Professeur à l'Université de Milan, Attachée devant la Cour constitutionnelle italienne

*pour l'Allemagne : **Olivier JOUANJAN**, Professeur à l'Université de Strasbourg

*pour l'Espagne : **Constance GREWE**, Professeur à l'Université de Strasbourg, Juge à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine